



REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI MIXTE NOCTURNE

LE VENDREDI 09 OCTOBRE 2026

INFORMATIONS GENERALES :

- Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBAD et les dispositions particulières énoncées ci-dessous. Il est en cours d'autorisation sous le numéro : 2600538
- Le GEO est Mme AUFRERE Virginie. Le juge arbitre du Tournoi est Mr BALOURDET Sébastien.
- Ce tournoi est ouvert aux licenciés FFBAD de la catégorie Minime à Vétéran
- Les matchs se dérouleront dans le gymnase Joseph Joly. Impasse plaine des Chezeaux . 36800 SAINT-GAULTIER.
- Les tableaux de double mixte se joueront du vendredi 20H au samedi 6h maximum

INSCRIPTION :

- Le tournoi est ouvert aux joueurs classés NC/P12/P11/P10/D9/D8/D7 /R6/R5/R4
- L'organisation gèrera le tournoi à l'aide du logiciel fédéral Badnet
- Les inscriptions seront à effectuer uniquement sur ebad ou badnet
- L'ouverture des inscriptions est fixée au Dimanche 27 JUILLET 2026 à partir de 20H00.
- La limite d'inscription est fixée au Dimanche 27 SEPTEMBRE 2026, à 20h00.
- Seuls les joueurs dont les licences sont validées et accessibles sur POONA à la date limite d'inscription seront retenus.
- Le nombre maximum de participants est fixé à 80. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée.
- Le montant des droits d'engagement est fixé à 14 €, réglable uniquement par badnet ou ebad
- Les joueurs peuvent s'inscrire sous X, mais sans l'assurance de se voir attribuer un partenaire.
- En cas de désistement avant le tirage au sort des tableaux, les droits d'inscription seront remboursés.

Après le tirage au sort des tableaux, les droits d'inscription ne seront remboursés que sur présentation d'un certificat médical justifiant l'état de santé du joueur ou preuve de son indisponibilité. Dans tous les autres cas, les droits d'inscription ne seront pas remboursés.

CONSTITUTION DES TABLEAUX :

- Le tirage au sort aura lieu le 4 octobre 2026. Les classements pris en compte seront ceux valables 14 jours avant le début de la compétition soient ceux parus le jeudi 24 septembre 2026.
- En fonction du nombre d'inscrit et pour l'homogénéité des tableaux, le tournoi se déroulera soit en poule unique ou en poule avec sortie de poule.

- Constitution des paires : dans une paire, le CCPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 1000 points supérieurs à celui du moins bien classé. (Règle du +1000)
- Dans un même tableau, le CCPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 1000 points à celui du moins bien placé
Cas particulier : si le joueur le moins bien classé du tableau a plus de 1800 points, cette règle ne s'applique pas.

DEROULEMENT DES MATCHS :

- Les convocations seront envoyées par mail aux joueurs directement par badnet dans la semaine précédente le tournoi.
- Les matchs se dérouleront en deux sets gagnants de 15 points.
- Les matchs pourront être arbitrés par des arbitres officiels validés ou des stagiaires volontaires. A défaut, ils se dérouleront en auto-arbitrage.
- Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre les joueurs, les volants officiels de cette compétition seront les RSL GRADE 3 pro.
- Tout joueur sera convoqué une heure avant son premier match (sauf les premiers joueurs à 20H qui seront convoqués à 19H30)
- Les matchs pourront être lancés avec au maximum 60 minutes avant l'heure prévue.
- Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs devant disputer leur match, les membres du Comité d'Organisation, le juge arbitre, et deux conseillers par match.
- Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel et le début de leur match.
- Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes. Ce temps de repos débute dès la fin du match précédent et se termine au début du match suivant. Il pourra être réduit avec l'accord des participants.
- Chaque joueur devra se présenter avec le nombre nécessaire de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.
- Le port de chaussures de sport est obligatoire sur la surface de jeu.
- Les décisions du Juge-arbitre sont sans appel.

AUTRES INFORMATIONS :

- Le comité d'organisation se donne le droit de modifier l'ordre des matchs en accord avec le juge arbitre en cas de nécessité. L'échéancier diffusé ne reste qu'indicatif ; les joueurs devront être attentifs aux annonces de la table de marque et se tenir prêts
- Les joueurs, les entraîneurs, les officiels d'équipes et techniques ont pris connaissance du code de conduite des joueurs et du code de conduite pour les entraîneurs, officiel d'équipe et technique (voir site FFBaD, LOB n°17. Ces codes de conduite seront affichés dans le gymnase le jour du tournoi.
- Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date de tirage au sort. Il devra prévenir l'organisateur de sa non-participation dès que possible. Si un joueur est forfait, il doit prévenir l'organisateur et éventuellement son/sa partenaire. Celui/celle-ci doit alors préciser s'il/elle maintient son inscription en recherche ou si/elle annule sa participation sinon le caractère volontaire du forfait sera retenu. Tout joueur forfait adressera dans les 5 jours les pièces justificatives à l'organisateur, au JA et au siège de la Ligue Centre Val de Loire à l'adresse suivante : secretariat@badmintoncvl.fr
- Le Juge-arbitre peut décider, s'il estime que les conditions de sécurité dans le gymnase et/ou sur les terrains ne sont pas respectées, soit de suspendre les matchs pendant une certaine période afin que les conditions redeviennent correctes, soit d'arrêter la compétition. Dans ce dernier cas, les points seront comptés pour les joueurs jusqu'à l'arrêt de la compétition.

- Tout joueur devant s'absenter doit en faire la demande au Juge-arbitre. Tout joueur devra se faire pointer à la table de marque dès son arrivée. Si un joueur est non présent 5 minutes après l'appel de son match, il sera déclaré forfait.
- Aucun participant ne doit faire l'objet d'une interdiction de participer aux compétitions et tournoi officiels.
- Il est interdit de fumer et vapoter dans le gymnase
- Les animaux sont interdits dans le gymnase.
- En participant au Tournoi mixte nocturne de Saint-Gaultier, chaque participant accepte que l'organisateur de l'évènement, St Go BAD, ainsi que les partenaires et sponsors, puissent utiliser, reproduire et diffuser les images fixes ou audiovisuelles prises lors de la Compétition sur lesquelles il pourrait apparaître. Ces images pourront être utilisées à des fins promotionnelles, publicitaires ou informatives sur tous supports de communication (site internet, réseaux sociaux, brochures, affiches, etc) sans aucune rémunération ou compensation. Cette autorisation est valable uniquement sans limite de temps et dans le monde entier. Les participants ont le droit de refuser l'utilisation de leur image ou de retirer leur consentement en envoyant une demande par mail :stgobad@gmail.com. En cas de retrait du consentement, ST Go BAD s'engage à cesser toute utilisation de l'image du participant concerné dans les meilleurs délais.
- Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol pendant la compétition
- En cas d'annulation de la compétition avant le début de celle-ci, les inscriptions perçues seront remboursées dans leur intégralité. En cas d'interruption définitive au cours de son déroulement, les inscriptions ne seront pas remboursées.
- Toute participation au tournoi implique l'adoption de ce présent règlement.